

# UN CONTE POLICIER... QUI POURRAIT ÊTRE UNE RÉALITÉ...

Sous le ciel d'un pays imaginaire, une très ancienne tradition exige que les membres de la police judiciaire ne brillent pas par leur intelligence; et cette tradition est encore honorablement respectée puisque dans certains commissariats, sur une demi-douzaine d'inspecteurs on ne compte pas moins de dix imbéciles (par le fait que quatre d'entre eux le sont doublement).

Sitôt qu'un individu a démontré formellement par  $a > b$ , qu'il était absolument incapable de devenir maçon, peintre, ferblantier, marchand de marrons ou étrangleur de vieilles rentières, sans faire de chichis on s'empresse de l'introduire dans la police.

Une seule condition est requise: l'imbécillité totale: seulement, attention, il faut obligatoirement que le postulant la possède et la fournisse à l'appui de sa demande, sinon il aura beau se démener, se faire même patronner on ne lui ouvrira pas les portes, car les recruteurs sont incorruptibles... Incorruptibles mais pas infaillibles. Il convient d'avouer qu'ils se laissent parfois prendre à un abrutissement feint, à un masque de balourdise; bref: qu'ils admettent dans leur sein un type presque intelligent. Mais cette catastrophe se produit si rarement qu'il n'y a pas lieu de s'en tourmenter. Au reste, après un contact étroit de quelques semaines avec la gent policière, l'abrutissement du simulateur est parvenu non seulement à égaler celui de ses chers collègues, mais à le surpasser...

Pour atteindre à la perfection, il ne lui reste plus qu'à devenir menteur, fourbe, hypocrite, lâche et brutal, ce qui grâce à quelques petites enquêtes, quelques petits passages à tabac, sur la personne d'ivrognes de clochards, ne manque pas de se réaliser.

Ces policiers ne sont pas des hommes, mais des instruments, des outils, des pelles, des balais, qui fonctionnent docilement entre les mains de n'importe quel préfet de police en activité.

Comme nous avons une solide prédilection pour les sensations fortes, nous tenterons de nous complaire dans une hypothèse gratuite des malheurs qui eussent pu s'accumuler sur la tête de certains d'entre-nous si, de septembre 1939 à 1944, notre pays avait dû plier l'échine sous l'activité sinistre de pareils représentants de l'autorité.

Imaginons, imaginons.

Nous sommes en 1945 et lisons la lettre que l'un de nos amis, perdu de vue depuis le début de la guerre, vient de nous adresser.

*«Au début de 1940, sur le boulevard Saint-Michel, je fus arrêté par des inspecteurs sous prétexte que je faisais peut-être partie de la 5<sup>ème</sup> colonne.*

*Je passais deux mois en prison, deux petits mois pendant lesquels j'eus l'avantage de me faire casser la gueule par des geôliers patriotes.*

*Mon innocence reconnue, on me relâcha amaigri.*

*En 1942, au même endroit et par les mêmes inspecteurs, je fus arrêté une seconde fois sous prétexte que je portais une cravate tricolore et que je faisais peut-être partie de l'Intelligence Service.*

*Je passais deux mois en prison, deux petits mois pendant lesquels j'eus l'avantage de me faire casser la gueule par les mêmes geôliers, toujours aussi patriote.*

*Mon innocence reconnue on me relâcha singulièrement amaigri.*

*Or, coïncidence peu vraisemblable mais cependant vraie, en automne 1944, sur ce même boulevard*

*Saint-Michel et par ces mêmes inspecteurs, je fus pour la troisième fois arrêté sous prétexte que je ne portais pas de cravate tricolore et que je faisais peut-être partie de 5<sup>ème</sup> cinquième colonne.*

*Je passais deux mois en prison, deux petits mois pendant lesquels j'eus l'avantage de me faire casser la gueule par les mêmes geôliers de plus en plus patriotes.*

*Mon innocence reconnue, on me relâcha fantastiquement amaigri.*

*Je te laisse à penser ce qui aurait pu m'arriver si, au moment où la crise politique de novembre 1945, alors qu'il était interdit de crier «Vive de Gaulle», je me fusse avisé de le faire moi, au nez et à la barbe des deux fameux inspecteurs, lesquels, comme il se doit, montaient la garde sur le boulevard Saint-Michel.*

*Est-il nécessaire de te dire que le directeur du périodique parisien auquel j'ai proposé de publier le récit de mes mésaventures dans le dessein de me venger des mauvais traitements subis, m'a conseillé de me taire si je tenais à éviter de nouvelles poursuites!».*

Et voilà terminé, ami lecteur, la supposition gratuite des malheurs qui eussent pu s'accumuler sur la tête de certains d'entre nous si de 1939 à 1944, notre pays avait dû plier l'échine sous l'activité sinistre de pareils représentants de l'autorité.

D'aucuns osent insinuer que lorsque dans une rafle les policiers capturent un journaliste qui a dit du mal de leur corporation, ils ne manquent pas de lui arranger le portrait pour lui apprendre à sa mêler de ce qui le regarde...

Nous considérons ce bruit comme une fantaisiste création de la rumeur publique et nous refusons d'admettre que des hommes descendant des courageux et loyaux Gaulois s'abaissent à frapper secrètement un de leurs semblables sans défense.

Cependant comme tout est possible, même la méprise qui consisterait à déceler dans ces lignes des allusions perfides à la conduite de la police française durant les années de guerre, nous disons bien: ce n'est là qu'une histoire... purement imaginaire!

*Non signé, mais légitimement attribuable à*  
**Georges BRASSENS.**

-----